

# ENERGIE ET SERVICES DE SEYSSSEL

32, Rue de Savoie - BP 5 -74910 SEYSSSEL

Agence d'Argonay : 1460, avenue Marcel Dassault - 74370 ARGONAY

Téléphone 04 50 27 28 96

Télécopie 04 50 59 02 53

consultez notre site : [www.es-seysssel.com](http://www.es-seysssel.com)

contact : [informations@es-seysssel.com](mailto:informations@es-seysssel.com)



RCS Thonon-les-Bains

485 010 847 00013

Code APE 3513 Z

## FICHE DE PRESENTATION STANDARDISEE

### TARIFS EN EXTINCTION pour les sites non résidentiels appartenant à une grande entreprise

### TARIFS BLEU NON RESIDENTIEL en vigueur depuis le 01/02/2021

Puissance souscrite en kVA	Réglage disjoncteur		Prix des mensualités (en € HT)			
	Mono	Tri	Option Base HT*		Option Heures Creuses HT*	
			HT*	hors TVA	HT*	hors TVA
3	15 A	-	10,15	11,19	/	/
6	30 A	10 A	12,07	13,43	12,01	13,70
9	45 A	15 A	13,72	15,41	13,75	15,92
12	60 A	20 A	15,57	17,58	15,54	18,20
15	-	25 A	17,14	19,48	17,35	20,50
18	-	30 A	18,83	21,49	18,99	22,62
24	-	40 A	22,68	25,99	22,79	27,40
30	-	50 A	26,10	30,06	26,21	31,79
36	-	60 A	29,73	34,34	29,58	36,13

  

Option tarifaire	Puissance souscrite en kVA	Prix de l'énergie en (c€ HT* / kWh)			
		kWh Base		kWh Heures Pleines	
		HT	hors TVA	HT*	hors TVA
Base	3 à 9	10,89	14,10		
	12 à 18	10,89	14,10		
	24 à 36	10,89	14,10		
Heures Creuses	6 à 9	8,13	11,34	11,92	15,13
	12 à 18	8,13	11,34	11,92	15,13
	24 à 36	8,13	11,34	11,92	15,13

  

ECLAIRAGE PUBLIC					
	Mensualités (en € / kVA)			Energie (en c€ / kWh)	
	HT	hors TVA		HT	hors TVA
		Part fixe	+ Part variable		
Longues Utilisations	7,89	0,71	9,21	7,16	10,37
Courtes Utilisations	7,89	0,71	9,21	7,16	10,37

HT\* : hors CSPE, CTA, Taxes locales et TVA

hors TVA : inclus CSPE (2,25 c€/kWh), CTA (tableau ci-dessous), Taxe Communale (0,6375 c€/kWh), Taxe Départementale (0,31875 c€/kWh)

Les puissances de 12 kVA, 15 kVA & 18 kVA ne pourront être délivrées en monophasé que si le réseau le permet,

Majoration pour les autoproducteurs individuels avec injection (9 €/an)

Heures Creuses : (code E) 23h-7h (code Y) 22h-6h

**1 Taxes :** Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) : 2,25 c€/kWh)

Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA) ; elle s'applique sur

la part acheminement de la facture ; tarif T5 01/08/2018

valeurs à la

Taxes sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE) : 0,95625 c€/kWh)

date de vigueur

Taxe Communale (0,6375 c€/kWh), Taxe Départementale (0,31875 c€/kWh)

TVA à ( 20 % ) sur énergie, CSPE, TCFE et prestations

TVA à ( 5,5 % ) sur part fixe et CTA.

### 2 Caractéristiques de l'offre :

Origine de l'électricité : 82,2% nucléaire, 13,6% renouvelables (dont 7,9 % hydraulique), 1,6% charbon , 1,3% gaz, 1% fioul, 0,3% autres

la fourniture de 1 kWh induit l'émission de 25,2 g de gaz carbonique (CO2) (source : EDF)

### 3 Prestations techniques :

**raccordement au réseau** : prendre contact avec nos services au 04 50 27 28 96

géré par Energie et Services de Seyssel (ESS) - distributeur

voir en fin de fiche les coûts usuels

#### **4 Révision des prix :** (art 3 CG)

changement de prix déterminé par les pouvoirs publics après avis de la CRE

*Les taxes seront ajustées de plein droit à leur valeur au moment du calcul de la facture*

#### **5 Durée du contrat :** (art 2 CG)

**Contrat dans le cadre du tarif réglementé par les pouvoirs publics;**

durée déterminée de 1 an renouvelable par tacite reconduction

#### **6 Résiliation à l'initiative du client :**

Résiliation sans frais (prestation incluse dans le coût de la Mise En Service)

En cas de départ du logement prévenir 3 jours au moins avant la date de résiliation par téléphone, par télécopie ou courriel (voir ci-dessus coordonnées)

Résiliation pour passage à un tarif du marché le 1er du mois M; ESS doit être prévenue avant le 10 du mois précédent M-1.

#### **7 Modalités de facturation (art 4 CG) et de paiement :**

Facturation trimestrielle sur relevé ou sur index estimés, la relève s'effectuant tous les 6 mois

Abonnement facturé d'avance (abonnement en début de période); Pas de dépôt de garantie demandé.

Paiement à réception de facture et dans un délai maximal de 15 jours

Possibilité de règlements par virement bancaire (Crédit Agricole des Savoie - 18106 00032 96703357447 27 - IBAN/BIC : FR76 1810 6000 3296 7033 5744 727 / AGRIFRPP881), chèque, carte bancaire, en ligne ou en espèces

**option gratuite :** par prélèvement, le 15 du mois suivant la réception de la facture

**option gratuite :** facture annuelle par mensualisation en 10 échéances mensuelles avec 1 ou 2 échéances de régularisation; prélèvement le 10 du mois

**Tarif de Première Nécessité (TPN) :** vous pouvez en bénéficier si vous remplissez les conditions d'accès; voir avec vos organismes sociaux

Emission d'une facture papier incluse dans le tarif (facture annuelle en cas de mensualisation)

#### **8 Incident de paiement**

En cas de non paiement des factures, la fourniture pourra être suspendue après notification écrite;

Frais d'avis avant coupure (15 jours après date d'échéance) : 6,25 € HT.

Intervention pour impayé ou manquement contractuel : 43,75 € HT.

#### **9 Service client et réclamations**

accueil dans nos bureaux à Seyssel ou Argonay du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

accueil téléphonique au 04 50 27 28 96 ou au numéro figurant sur votre facture (coût standard) du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

Vous pouvez nous joindre également par télécopie au 04 50 59 02 53 ou par courriel à : informations@es-seysssel.com

Nous nous engageons à donner une réponse dans les jours suivant la réception la demande et au plus tard dans les 14 jours

#### **10 Options incluses :** voir ci-dessus dans les différents §

#### **11 Coûts prestations techniques usuelles : HT (TVA à 20 % )**

Mise En Service sur PDL existant sans modification : 17,69 € HT en standard, majorée de 31,12 € HT en version express sous 2 jours; Résiliation incluse dans mise en service.

Frais d'augmentation de puissance ou de version tarifaire sans changement matériel :

30,98 € HT ; frais d'augmentation de puissance ou de version tarifaire avec changement matériel : 46,11 € HT.

Relève spéciale à la demande du client : 25,94 € HT.

Frais en sus pour demande express (2 j ou moins) : 31,12 € HT.

Frais en sus pour prestation hors heures ouvrées : 54,89 € HT.

Ces coûts usuels font partie du catalogue de prestations du distributeur ESS accessible sur le site [www.es-seysssel.com](http://www.es-seysssel.com).